

il ne trouvera sur son chemin aucun obstacle sérieux, et l'opinion publique le soutiendra dans la voie d'un sage libéralisme, d'une véritable justice égale, dans laquelle est entré sir Ch. Bagot, et qu'il lui laisse toute ouverte et toute aplaniée. Espérons qu'il en sera ainsi, et que l'expérience de la dernière administration ne sera pas une leçon perdue pour nos gouvernans. Nous apprenons en effet que sir Robert Peel approuve en tout point la conduite de notre gouverneur: c'est d'un grand intérêt pour nous, car la politique du cabinet de St. James se résume dans celle du premier ministre; et celui-ci n'a aucune raison de ne pas continuer à l'avenir un système qui a eu de si heureux résultats, et qu'il approuve aujourd'hui hautement. Il est vrai que le ministre des colonies, lord Stanley, est, sous ce rapport, d'opinion différente, et que notre administration ressort de son département; mais outre qu'il est à espérer que voulant le salut et le bonheur de cette colonie, il doit employer pour cela les moyens que recommande une récente et évidente expérience, il y sera d'ailleurs amené naturellement par ses collègues dont l'opinion est en notre faveur. Le choix et la nomination de sir Chs. Metcalf est du reste une preuve officielle de ce que nous disons, et une garantie de sécurité pour notre avenir.

Une autre nouvelle intéressante, c'est l'avis que donna M. Roebuck, à l'ouverture du parlement, qu'il fera motion prochainement pour qu'il soit présenté à la reine une adresse en faveur du rappel des exilés politiques du Canada. Personne à présent, à moins de passer pour barbare, ne peut s'opposer au succès de cette démarche. L'amnistie est devenue populaire même chez ceux dont le silence était présumé une désapprobation, et qui aujourd'hui réclament leur part du bénéfice que lui donne l'opinion.

Un déficit de près d'un million de louis est constaté dans les revenus du royaume de la dernière année.

Le secrétaire de sir Rob. Peel, M. Drummond, fut blessé mortellement le 20 de janvier, par un assassin qui le prit pour le ministre. Il est mort cinq jours après. L'assassin est arrêté et veut plaider non-coupable.

Le parlement fut ouvert par commission le 2 du courant. Le discours du trône ne fait aucune mention du Canada. Il passe en revue les désastres financiers, la misère publique, les assemblées illégales des partis politiques; il finit par la phrase obligée contenant l'espoir que la paix et la bonne intelligence seront maintenues entre le gouvernement de la reine et les puissances étrangères.

Cependant il s'agit en France et en Angleterre une question qui peut être d'un moment à l'autre une occasion de guerre et qui est grosse d'événemens. Sir R. Peel a fait, à la chambre des communes, un discours très énergique dans lequel il déclara que les ministres n'étaient nullement disposés à abandonner le malencontreux droit de visite. Or, ce que le ministère anglais appelle un droit, la France toute entière l'appelle une absurde et tyrannique usurpation, et elle paraît moins disposée que jamais à en subir plus longtems l'exercice et les conséquences. Le ministère Guizot, stigmatisé du nom de *ministère de l'étranger*, serait assez disposé à faire ce sacrifice de l'honneur national en faveur de ses amis d'outre-manche; mais c'est surtout pour cela qu'il est devenu impopulaire au dernier point, et c'est aussi cette question qui va lui être jetée au commencement de cette session, comme le premier et le plus redoutable des embarras. Nous concevons cette position prise par les deux cabinets. Le ministère anglais a besoin du droit de visite pour sa popularité, et il n'y tient sérieusement que pour cela; mais il y tient, car les torys veulent éviter le reproche de lâcheté que ne manqueraient pas de leur adresser les whigs et tout le pays, s'ils abandonnaient cette prétention toute britannique. D'un autre côté le ministère français actuel, plus dévoué à la volonté et à la sécurité du roi qu'à l'honneur et à l'intérêt de la France, fait volontiers à sa bienveillante alliée l'abandon de ce petit droit dont elle a besoin, en échange de quelques petits retours de complaisance et de dévouement qui ne lui sont pas inutiles. Comme on le voit, c'est de la galanterie réciproque. Mais ce n'est pas avec de la galanterie ainsi faite qu'on peut gouverner longtems de grandes nations: ces petits moyens n'ont qu'une valeur de circonstance et n'assurent nullement le repos et le bonheur d'un pays. L'Angleterre du moins joue ici un rôle honorable aux yeux de ses nationaux: c'est un immense avantage pour son ministère et pour ses sujets. Mais le rôle de Guizot est pitoyable de tous points. Et il faut qu'il soit bien peu soucieux de sa réputation comme ministre français, ou qu'il soit bien aveuglément l'esclave dévoué d'une dynastie, pour garder un portefeuille que tout autre abandonnerait à sa place. Et voilà ce qui nous fait dire

que cette question est grosse d'événemens. L'existence du ministère Soult-Guizot est en ce moment un problème. Si, comme on s'y attend, ce ministère est changé, de toute nécessité la politique de celui qui lui succédera devra différer de la sienne et devenir plus libérale et plus courageuse. L'abolition du droit de visite deviendra une condition nécessaire à sa popularité comme sa conservation à celle du ministère anglais. La position respective des deux pays étant ainsi bien définie, qu'adviendra-t-il? Nous n'osons dire que ce sera la guerre, que personne ne veut sérieusement, et que l'on évite bien longtems quand on ne la veut pas. Mais un coup de pistolet tiré du bord d'un vaisseau peut amener une complication de difficultés telles que la guerre sera le seul moyen laissé aux gouvernans pour en sortir, et dans la disposition où se trouve aujourd'hui la marine française, nous serions peu surpris qu'un événement de ce genre nous fût apporté d'un jour à l'autre.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

—On écrit de la Baie Saint-Antoine au *Canadien*, 19 février:

«Une retraite a eu lieu dernièrement à St.-Antoine de la Baie du Febvre. Elle a commencé le 11 et fini le 17 février courant. Là, comme ailleurs, on a vu un peuple plein de foi se porter en foule aux saints exercices de la retraite, remplir le vaste temple érigé en cette paroisse, recevoir avec un empressement digne des plus grands éloges les paroles de vie annoncées de la tribune évangélique, vaincre les difficultés du temps le plus défavorable, et s'approcher de la table du Seigneur avec les plus saintes dispositions.

«Cette retraite a été prêchée par le révérend M. Dumoulin, archiprêtre et curé de St.-Anne d'Yamachiche, dont les discours solides et persuasifs ont produit les plus salutaires effets sur les cœurs des paroissiens.

«Vingt prêtres ont continuellement été occupés pendant les quatre derniers jours à opérer le bien des âmes par le ministère de la réconciliation.

«Le dernier jour il y a eu une grande messe d'actions de grâces suivie du *Te Deum*, accompagné de musique vocale, très-bien exécuté.—Ce jour, le révérend M. Ferland, préfet des études du séminaire de Nicolet, a prononcé un discours sur les avantages de s'unir à la société de Tempérance, et 500 personnes se sont immédiatement fait inscrire comme associés, réunie à 700 qu'il y avait déjà dans cette paroisse.

«Le tout s'est terminé par une adresse de la part des paroissiens à M. Dumoulin, prédicateur de la retraite, pour le remercier des bons offices rendus à cette paroisse en cette circonstance, le priant aussi de présenter leurs remerciemens à tous les membres du clergé réunis avec tant de zèle pour opérer le bien pendant cette retraite.»

ANGLETERRE.

—Il se forme maintenant en Angleterre des confréries religieuses qui de jour en jour se multiplient. Le bienfait de l'Association catholique se propage, et le fruit des divines paroles: «quand vous serez réunis en mon nom je serai au milieu de vous», se recueille dans beaucoup de parties de l'Angleterre. Là où les populations sont les plus nombreuses, dans Manchester que l'on ne peut comparer qu'à Lyon, la confrérie du Rosaire acquiert d'heureux développemens. Dernièrement, dans la nouvelle église catholique de Saint-Wilfrid, un prêtre zélé et éloquent indiquait le but des confréries en général, expliquant à un auditoire attentif l'origine spéciale de la confrérie du Rosaire. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est le développement public et populaire des confréries, ce sont des affiches qu'elles placent et peuvent placer extérieurement: ainsi une autre confrérie s'est formée à Manchester, elle est attachée à l'église catholique de Saint-Augustin, c'est la confrérie du Saint-Sacrement; eh bien! elle a placardé dans le cimetière de l'église l'avis que l'on va lire: «Les membres de la confrérie du Saint-Sacrement commenceront leurs dévotions dimanche, 27 novembre, dans l'église de Saint-Augustin, à six heures et demie du soir!» Les réflexions sont ici bien superflues, il suffit de penser qu'un pareil fait a lieu en Angleterre! — Une autre confrérie existe à Manchester, celle du Scapulaire de la bienheureuse vierge Marie; elle a été fondée il y a cinq ou six ans, et compte environ 1200 membres. C'est ainsi que le Catholicisme vient au secours de l'Angleterre: à ces populations depuis longtems livrées à elles-mêmes par le Protestantisme, le Catholicisme ouvre des cadres où elles trouveront ce qu'aucune association politique ne peut offrir, la règle qui domine les passions humaines, et qui fait de la patience, comme de la résignation, un devoir.

Dans le nord de l'Angleterre on remarque les ASSOCIATIONS DU ROSAIRE VIVANT: ce sont des associations de quinze personnes qui se réunissent journellement pour accomplir ensemble les devoirs de dévotion prescrit par le Rosaire. Cette nouvelle confrérie a reçu l'approbation du Pape. C'est de l'Irlande qu'elle s'est propagée en Angleterre.

Mais ce qui a eu lieu à Preston dépasse tout ce que nous avons encore raconté, nous voulons parler de l'archiconfrérie du Sacré-Cœur-de-Marie, qui vient de s'y former publiquement et solennellement. On annonça le 16 octobre que les jésuites de Saint-Wilfrid avaient obtenu, de Paris, une lettre d'agrégation, et on expliqua, en même tems, à la congrégation de Preston le but et la règle de la confrérie. Le dimanche, 30 du même mois d'octobre, fut fixé pour son établissement. En une quinzaine de jours, 1,200 membres